

RSI

**Caisse RSI
des professions libérales
d'Ile de France**

ORGANISME GESTIONNAIRE 03 053 320 2

ORGANISME CONVENTIONNÉ

PREVADIES - CAMPI
CS 51567
75739 PARIS CEDEX 15
01.44.84.16.11

APPEL DE COTISATION

Kf. Del. E

Madame EVELYNE REVELLAT
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

003103 002291 053320 ES

N° d'immatriculation : 2 61 02 38 185 115 49

Nous vous adressons l'échéancier de votre cotisation provisionnelle d'assurance maladie annuelle 2012 calculée conformément à la réglementation en vigueur (voir calcul détaillé ci-dessous) et aux informations connues de la caisse à la date du **19/11/2011**.

LE MONTANT TOTAL DE L'APPEL S'ÉLÈVE À : 945,00 Euros

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL DE LA COTISATION

OBJET	ANNÉE DE PÉRIÉANCE	REVENUS		TAUX DE COTISATION	MONTANT
		MONTANT DECLARÉ	MONTANT PRIS EN COMPTE		
COTISATIONS RÉGIME DE BASE					
Cotisation dans la limite					
	du plafond S.S.	2010	7 458	14 549	0,60 = 87,00
	de 5 plafonds S.S.	2010	7 458	14 549	5,90 = 858,00
				TOTAL	945,00

Vos cotisations maladie seront réglées par prélèvement automatique selon le calendrier ci-dessous :

05/02/2012	236,00 euros
05/05/2012	236,00 euros
05/08/2012	236,00 euros
05/11/2012	237,00 euros
TOTAL :	945,00 euros

sur le compte N. 0000070641F CL. MONTLHERY
Code établissement : 30002 Code guichet : 07650

Un appel sera transmis par votre **Organisme Conventionné** avant chaque échéance trimestrielle.